


### LÉGENDE

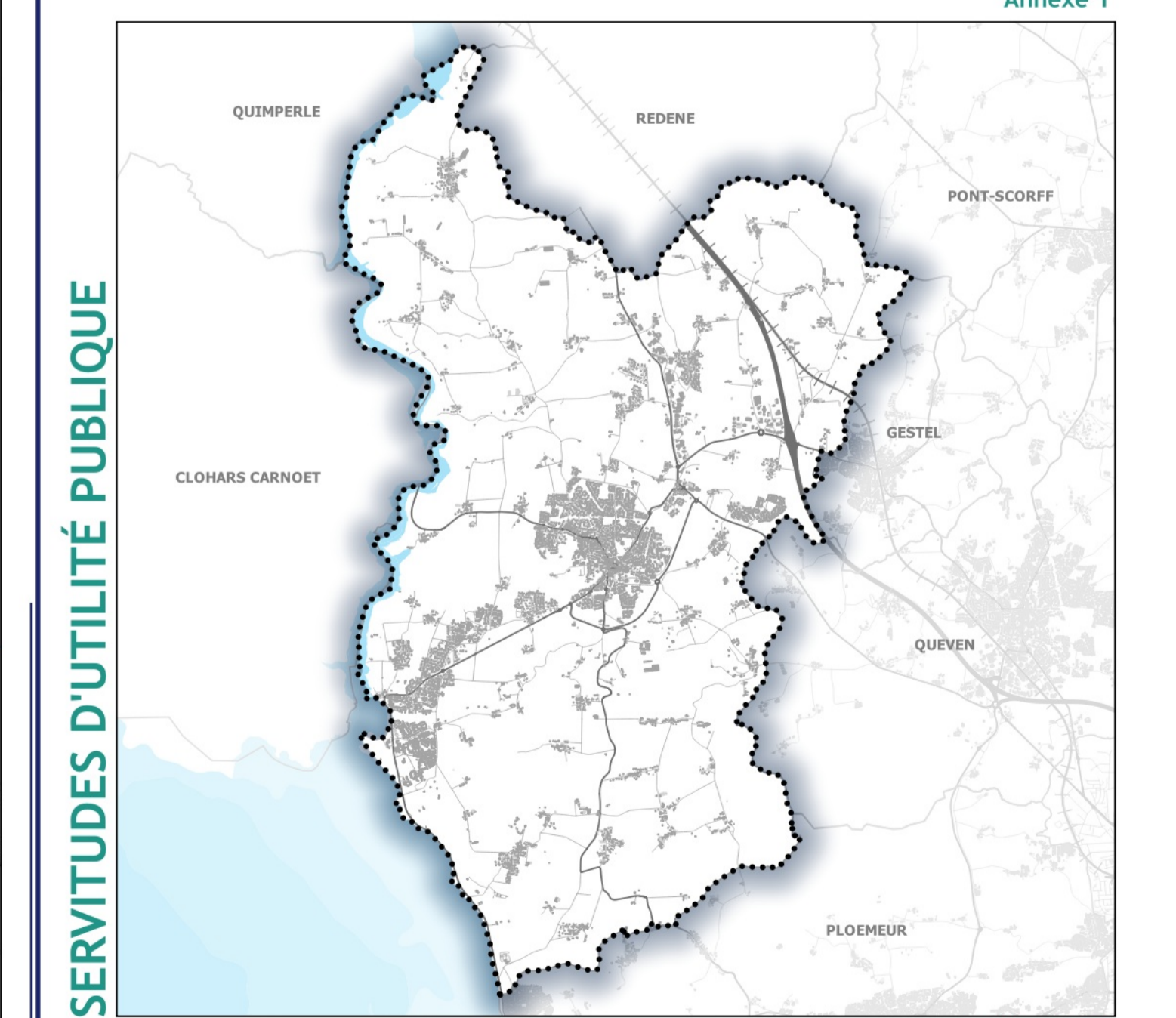
- ★ Monument historique inscrit
- AC1 : Périmètre de protection des monuments inscrits
- AC3 : Périmètre de protection autour des réserves naturelles
- EL3 : Servitude de halage et de marchepied
- EL9 : Servitude de passage des piétons sur le littoral
- EL11 : Servitude relative aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomération
- Canalisation électrique aérienne
- I4 : Servitude relative aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- T1 : Servitude de protection du domaine public ferroviaire
- T5 : Servitude sur plan annexe
- T7 : Servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement (s'applique sur toute la commune hors T5)



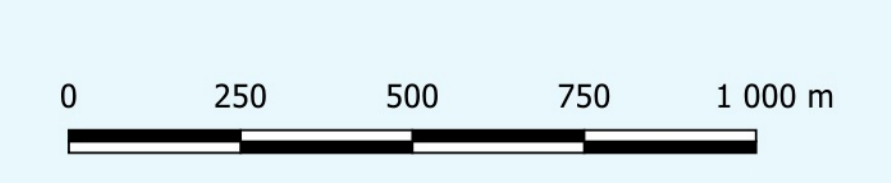
**COMMUNE DE GUIDEL**  
**PLAN LOCAL D'URBANISME**  
Approuvé par délibération du Conseil Municipal du 4 juillet 2024  
Modification simplifiée n°1 approuvée le 26 février 2026



Annexe 1



PHASE APPROBATION  
Vu pour être annexé à la  
délibération du Conseil  
Municipal du 26 février 2026  
Le Maire,  
Joël DANIEL



# AÉRODROME DE LORIENT-LANN-BIHOUÉ (LFRH)

## PLAN DE SERVITUDES AÉRONAUTIQUES DE DÉGAGEMENT

### A1 - PLAN D'ENSEMBLE

Numéro	Echelle	Date
PSAA1_SNA_LFRH_1	1 : 40 000	Juillet 2025

Approuvé par arrêté interministériel en date du 2 octobre 2025

#### Caractéristiques techniques de base

Code référence de l'aérodrome : 4

Altitude de référence : 46,2 mètres NGF

#### Spécifications techniques utilisées

Piste principale 07/25

Approches classiques et approches de précision

Piste secondaire 02/20

Seuil 02 : Approches classiques

Seuil 20 : Approches classiques et approches de précision

#### Légende

Piste principale revêtue : 2403 m x 45 m

Piste secondaire revêtue : 2100 m x 45 m

Limites des servitudes

Intermédiaires des servitudes

Plan des feux

Cote altimétrique en mètres NGF

LORIENT Nom de la commune

MORBIHAN Nom du Département

Limite de la commune

Limite de département

#### Adaptations ponctuelles de surfaces

(avant fait l'objet d'une étude d'évaluation d'obstacle)

Obstacles artificiels isolés


Gabarit routier

#### Obstacles dépassant les cotes limites autorisées

par les servitudes après adaptations (cf. plan de détail et liste dans note annexe)

Arbres

Lignes télécom



Observations / Modifications :

Établissement du plan :  
Service National d'Ingénierie Aéronautique  
Département Programmation Environnement Aménagement  
Voies : 65 rue du Pythagore - 70500 PLEMEUR (50)  
Site Aérien : 12 Avenue du Pythagore - CS 50071 - 33083 MERIGNAC cedex  
Cofa de projet : PSE-AMEN  
Créé d'office : Eco-Max

Projection du plan : Lambert 93  
Fonds cartographiques : SCAN 25 800 IGN

- Communes concernées :**
- Département du Morbihan :**
- CAUDAN
  - CLÉGUER
  - GESTEL
  - GUIDEL
  - HENNEBONT
  - INZINZAC-LOCHRIST
  - KERVIGNAC
  - LANESTER
  - LANGUÉNIC
  - LARMOR-PLAGE
  - LORIENT
  - PLEMEUR
  - PLOUJAY
  - PONT-SCORFF
  - QUEVEN
- Département du Finistère :**
- ARZANO
  - CLOHARS-CARNOËT

